

KERNOUËS

CIRCUIT DE PONT GLAZ



DISTANCE : **10,5 km**

DURÉE PÉDESTRE : **2h45**

BALISAGE :



La randonnée est balisée dans les deux sens. Le descriptif « pas à pas » est suggéré dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

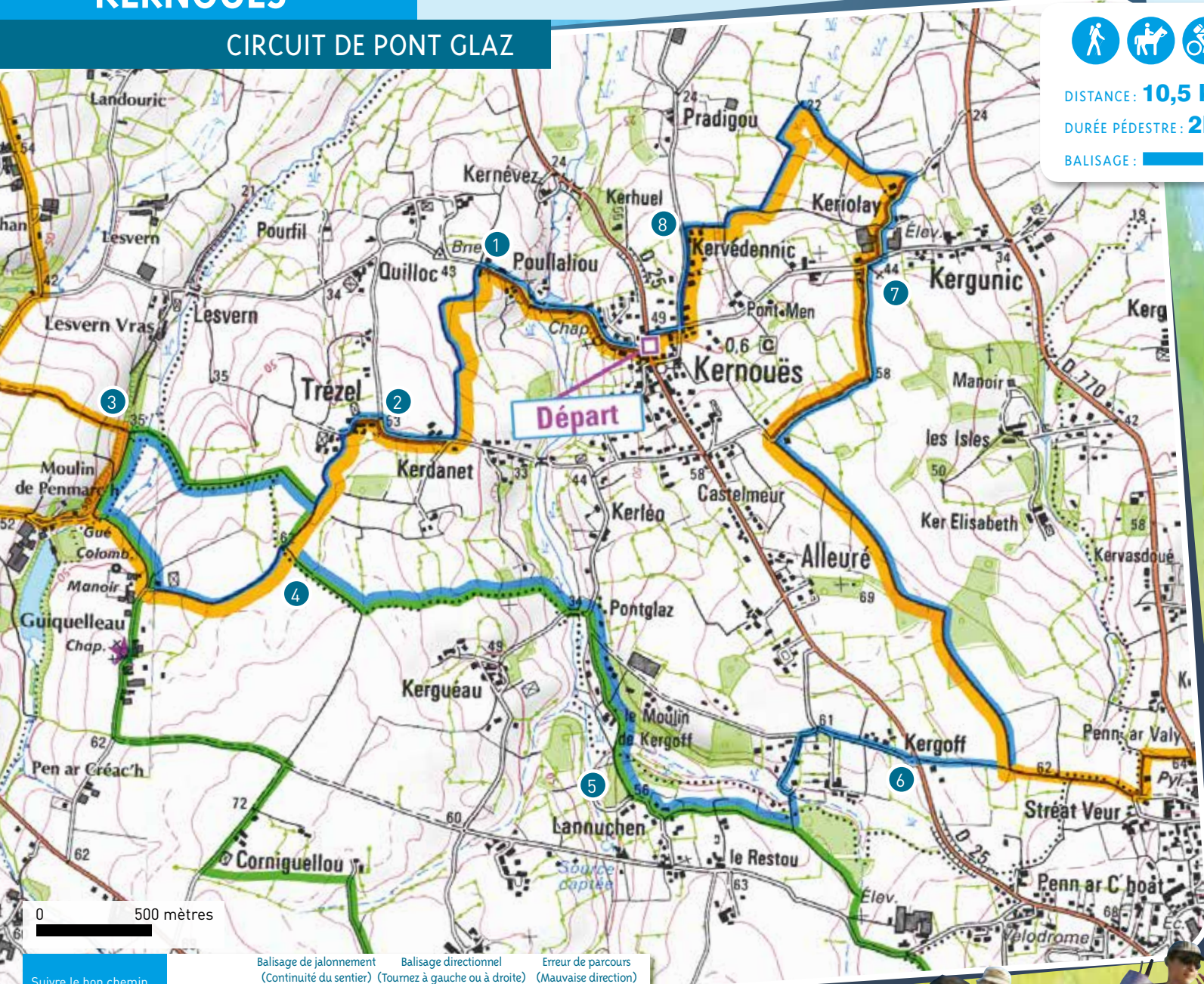
DÉPART

Place de la mairie

GPS " Lat x Lon : 48,590887, -4,348408

Prendre la D.25 sur 50 m vers de L'église, avant de tourner à droite « route de Poullaiou ». **À découvrir** : la chapelle Notre Dame de la Clarté, sa fontaine sacrée et son jardin pédagogique « Terre d'Hortensias ».

- 1 250 m après le pont, emprunter la petite route, à gauche derrière la maison, qui se poursuit en sentier. Prolonger jusqu'au croisement du lieudit « Kerganet ». Tourner à droite (500 m), puis à gauche au hameau de Trézel.
- 2 Prendre le chemin carrossable à gauche devant la dernière ferme. Tourner à droite, au premier croisement de sentiers.
- 3 Après la rivière, prendre à gauche, le large chemin bocager, tourner à droite pour retraverser le cours d'eau et remonter le chemin empierré jusqu'au manoir de Guiquelleau. Après quelques mètres de route, tourner à gauche.
- 4 Au carrefour de sentiers, tourner à droite (500 m), puis à gauche, jusqu'au calvaire, descendre le chemin encaissé de Pont Glaz. Contourner le moulin de kergoff par le chemin de droite.
- 5 Au quartier de Lannuchen, prendre le chemin de droite. Après 700 m de sentiers boisés, tourner à gauche et remonter la route avant de tourner à gauche vers Kergoff.
- 6 **Attention** : couper de la D.25. et prendre, en face, le sentier herbeux. Tourner à gauche au premier croisement de sentier. Poursuivre le chemin boisé sur 2 km et tourner à droite.
- 7 Au calvaire, tourner à droite puis tout de suite à gauche. Au bout du quartier de Keriolay, prendre à gauche et suivre le sentier à gauche jusqu'à la route.
- 8 Tourner à gauche sur 500 m et à nouveau à gauche pour retrouver le point de départ.



Suivre le bon chemin... interpréter la signalétique.

Chaque itinéraire est matérialisé par des marques de couleurs respectant la charte officielle du balisage et de la signalisation.

Balisage de jalonnement (Continuité du sentier)	Balisage directionnel (Tournez à gauche ou à droite)	Erreur de parcours (Mauvaise direction)
GR34®		
Boucles du Pays de Lesneven		
La petite randonnée		

La couleur du balisage change en fonction du circuit.

Extraits de SCAN 25©
© IGN - 2014
Autorisation n° 40-14.77

